



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire Mardi 25 Juillet 2017 à Voiron

Présents

Elus présents : RIPERT Alain, BOUSSUGE Martine, CHAPELON Martine, CORDURI-DAVIET Valérie, JACQUET Pascal, MARTOIA Pierre, MOREL Carine, BRECHET Sophie, HARENT Eliane, GALLET Bernard, DE JESUS Mélanie, BOTTI Marie-Paule, BAUDE Pascal, COURTOIS Eric, PARET Jean-Paul, MARESCHAL Claudine, MORENO Jean-Luc, SINGLA Patrick, MUNIER Laurent, SACHON Elodie, LAGARDE Bernard

Excusés : AURAMBOUT Stéphanie, BARATA Paula, KERNEIS Hervé, LEVARLET Christian, SCHUTTERS Thierry, STOFFER Françoise, SEIGNEUR Anne, PEAN Patrick, EYMARD Christian, UROZ Frédéric, LASSERRE Marc, DAVIET Jean-Michel, VOSSEY Claude

Absente : BATTANDIER Isabelle,

Conseiller Technique et Sportif présent : CADEI Franck,

Conseillers Techniques et Sportifs excusés : MULLER Franck, MALFONDET Gilles

Assistent : PERRUCHET Claude (FFHB), KOUBI Alain (FFHB), JOURDAN Alain (FFHB)

Clubs présents et représentés

(voir en annexes)

Ouverture de l'Assemblée Générale

Pascal Jacquet annonce le quorum:

- Nombre de clubs total : 232
- 144 clubs présents
- 30 clubs représentés

174 clubs présents et représentés sur 232 soit 75,00 %, représentant 946 voix sur 1124 soit 84,16 %.
Le Quorum est atteint.

L'Assemblée Générale de la ligue AURA, sous la présidence d'Alain Ripert, est ouverte à 19h30. Alain Ripert souhaite la bienvenue aux représentants de la FFHB : Alain Jourdan, Claude Perruchet et Alain Koubi.

La parole est donnée à Pascal Jacquet, vice-président, qui rappelle quelques règles : le projet qui est le nôtre est un projet complexe :

- La première partie du projet était l'étude du fonctionnement des différentes entités afin de rassembler le tout pour l'AG de février 2017
- La seconde partie du projet consistait à travailler ensemble depuis le 11 février 2017. Toutes les présentations financières faites jusqu'à présent sont issues de ces séances de travail. Ce temps de travail a été très court pour les bénévoles, pour les salariés.

Il est rappelé aussi comme l'a préalablement indiqué Alain Ripert, que toute fusion a un prix et que la mutualisation des moyens doit amener à une économie ; mais l'économie ne peut être immédiate. Une fusion à coût zéro n'existe pas.

Concernant la poursuite des débats et la bienséance de la réunion, il est souhaitable que les discussions soient faites dans la bienveillance. Nous avons besoin des comités et ils doivent travailler avec nous. Il est important de travailler dans un environnement calme, serein.

Présentation des finances

Eric Courtois explique que le message des clubs a bien été entendu concernant la présentation faite précédemment, pour autant il a fallu construire un budget avec un ensemble de dépenses incontournables et qui ne se reproduiront pas.

Nous avons :

- Fait un effort sur les licences des moins de 12 ans conformément à la demande faite par certains clubs
- Un geste sur les licences adultes, faible ? mais nous l'avons fait

Lors du pointage des clubs à l'arrivée, il a été possible de poser un ensemble de questions dont voici les réponses :

Q : Le prix élevé sur le handfit et le loisir

R : effectivement la ligue n'a pas de plus-value sur cette catégorie ; l'équation est sans doute insatisfaisante pour certains, mais avec un effort sur les jeunes il était difficile de le faire sur les autres catégories. L'augmentation porte sur des catégories adultes et le pouvoir d'achat, en principe, est meilleur.

Q : Très forte augmentation sur les nationaux.

Nous avons essayé de faire une moyenne par rapport aux anciennes ligues : certains sont à la baisse et d'autres à la hausse.

Le budget présente aussi une forte augmentation côté départemental avec des projets forts, notamment sur la partie arbitrage, pour laquelle des frais sont importants.

Q : sur les mutations, notamment les séniors

R : une moyenne a été faite et sur les jeunes : nous avons augmenté de 10 €. Nous avons essayé de trouver le meilleur rapport tout en gardant à l'esprit l'équilibre du budget et la problématique que peuvent avoir les clubs

- Engagements : quasiment identiques pour tous, ou médian selon la catégorie
- Frais de déplacement pour les bénévoles : baissés à 0,30 € au lieu de 0,35 € ; effort qui peut paraître faible, mais il est difficile de faire plus bas. La ligue incite les différentes personnes à utiliser le dégrèvement des impôts

- Le projet arbitrage très ambitieux et que vous avez validé, a été vu au plus strict. Tous les clubs vont régler une quote-part que nous avons baissée. Nous recherchons le qualitatif ; une péréquation sera faite.
 - Le prix fixé est par équipe engagée.
 - Les frais de déplacement sont fixés à 0,35 € au lieu de 0,30 € car les frais de péage ne sont pas compris.
- Frais de formation entraîneurs : prix médian ; mais le montant est ramené à un tarif horaire. Le prix est plus élevé pour un salarié car la plupart du temps des aides à la formation existent pour l'employeur.

La parole est donnée à la salle

Q : qu'est ce qui justifie l'augmentation des mutations moins de 16 ans

R : Suite aux débats de la dernière AG, nous sommes aussi tous convaincus que d'augmenter le prix ne permet pas la limitation du nombre de mutations ; nous avons effectué un prix médian. Certains pensent qu'il conviendrait de mettre un tarif plus élevé afin de limiter le nombre de mouvements.

Alain Koubi précise que le tarif des mutations de la région est l'un des plus bas et que cette part budgétaire n'est pas un moyen d'apporter du financement mais bien une recherche de moralisation de la vie handballistique. Lorsque vous signalez que les enfants sont tributaires de leurs parents, nous vous rappelons qu'il existe le principe des mutations gratuites et donc vous êtes à même de faire la demande sur Gest'hand et la fédération étudie les dossiers. La part fédérale sera toujours prise sur des mutations seniors et dans beaucoup de ligue les joueurs règlent eux-mêmes leurs mutations.

Q Corbas : certains clubs n'avaient que des équipes jeunes départementales : aujourd'hui ces compétitions sont prises en charge par la ligue, avec des tarifs élevés sur les affiliations, des frais d'arbitrage par équipe. Doit-on passer le prix de nos licences à 200 € comme les grands clubs ? Nous nous battons pour garder nos jeunes et faire des augmentations très raisonnables. A cela se rajoute le problème de la création de nouveaux clubs sans se poser de questions sur le bien-fondé de le faire ; Il y a deux clubs qui vont se créer à côté du mien ; ce qui ne va pas m'aider en sus des prix à garder mes jeunes. Rien n'est pas fait pour pérenniser notre sport.

R :

- Contrairement à ce que tu penses, la comparaison avec d'autres sports puisque certaines discipline émettent leurs cotisations au trimestre afin de pouvoir les lisser dans le temps.
- Quant à la création de club : cela permet d'avoir un plus grand nombre de pratiquants, car vous le savez les jeunes veulent être près de chez eux ; il leur faut donc un sport de proximité.

Le sujet est hors du débat de ce jour

Eric Courtois précise qu'il fait partie d'un club de 200 licenciés et que le club fait son budget en rapport avec les tarifs affichés. Nous allons essayer de rendre un maximum de services, et nous avons conscience de demander un gros effort sur la partie arbitrage. Nous vous rappelons que le but recherché est d'avoir un maximum de licenciés afin de trouver le budget adéquat.

Cette année est charnière pour l'avenir.

Q Lyon Handball : 20 € par équipe pour l'arbitrage – Est-ce un montant par équipe ou par catégorie ?

R : par équipe ; les équipes seront arbitrées par des JAJ qui seront formés.

L'Isle d'Abeau : personne n'a voulu cette fusion. Je ne vois pas de changement de service en déshabillant les comités, qui sont des organes de proximité, à qui vous ne laissez que des championnats moins de 11 et qui ont pourtant des techniciens de qualité.

Réponse d'Alain Jourdan : l'organisation fédérale est ainsi faite. Nous souhaitons que les compétitions soient les plus intéressantes possibles. Il faut pour cela travailler en bassins de vie. Mais les comités sont et continueront à être l'organe de proximité. La Fédération sera très attentive à la gestion, et peut être qu'à l'avenir, la ligue devra se poser d'autres questions sur la partie financière.

Les comités doivent rester au service des clubs et leur apporter leurs expertises. Cela recoupe le projet fédéral appelé « service aux clubs ». Même si tout n'est pas clair à ce jour pour tous, il est important d'avancer tous ensemble, et ne pas hésiter à faire remonter les problèmes.

Intervention Alain Koubi sur le fond associatif : vous avez sur le territoire des personnes très compétentes en termes de finances. Le fond associatif est l'ensemble des résultats des ligues constitués au fur et à mesure de leurs existences. Ce « trésor de guerre » permet, notamment sur certaines périodes de l'année (sans les apports de licences) de gérer les frais de fonctionnement au quotidien, frais des salaires par exemple. Dans certains ligues, la FFHB a dû intervenir dans le cadre de la fusion afin d'assurer le règlement des salaires et cela a failli vous arriver si le fond associatif n'avait pas été présent.

Après études des comptes, il a été acté que la ligue pouvait prendre une partie de son fond associatif, sans se mettre en péril pour équilibrer le budget.

Françoise Stoffer rappelle que sur le budget une somme de 100 000 € « va disparaître » du fait que les comptes n'étaient pas tenus de la même manière entre Dauphiné Savoie et Lyonnais.

Pascal Jacquet rappelle que le fonds de roulement est faible sur la ligue et que pour la partie des locaux, tout au moins Dauphiné Savoie et le Lyonnais, ils ont été achetés avant que la fusion soit à l'ordre du jour. Ils sont destinés aussi à aider au développement, en les utilisant comme des vecteurs du secteur économique privé. A Bron et à Montbonnot, l'idée est d'utiliser les salles dans un but locatif privé afin d'apporter une manne financière.

L'origine des fonds associatifs a été votée au sein de chacune des assemblées générales d'origine. Alain Koubi précise que suite à la fusion les finances de la ligue du lyonnais étaient en flux tendu au 30/06/2017 (impact fusion + retards de certains clubs). Si l'on évalue le fonds associatif par rapport aux 3 bilans qui ont été donnés, le fond associatif s'évalue autour de 450 000 €.

Q. Lyon Handball : Il nous est expliqué que c'est difficile, complexe. On se demande ce qu'il se passera si on dit non, voire même si on dit oui. Allez-vous venir expliquer aux licenciés que les tarifs ont augmenté et qu'ils augmenteront encore ? Nous faisons partie des clubs qui n'ont pas de sponsors : aidez-nous à trouver des sponsors. Ce type de formation sera vraiment un service au club.

Pascal Jacquet : la question est intéressante et nous avons déjà engagé des actions sur le sujet. Nous n'avons pas la capacité d'être auprès de tous les clubs ; dernièrement nous avons engagé une action sur le lyonnais : 14 personnes étaient présentes.

Nous cherchons à valoriser les locaux, les salles.

Pour revenir à la question initiale, il n'est pas question de faire culpabiliser les représentants des clubs ou qui que ce soit : nous sommes face à une réalité, et nous n'avons pas trouvé comment faire entrer 1,5 litre dans un litre. L'entrée financière effectivement ne peut pas être que la valeur de la licence, mais aussi autour d'un certain nombre d'activités, et le modèle économique qui s'articule autour de la licence n'est plus possible, au même titre que le modèle qui tourne autour des subventions communales et/ou territoriales. Dire que dans 2 ans les licences augmenteront ou baisseront sont des procès d'intention, et nous ne sommes pas, à ce jour, capables de dire ce que nous ferons dans 2 ans.

Martine Boussuge, vice-présidente de la ligue prend la parole : En Auvergne, nous nous sommes rendus compte que nous étions hyper-aidés et hyper-subventionnés, et je vous donne un exemple sur la création de notre pôle espoir : nous avons une aide du Conseil Régional de 30 000 € par pôle, ce qui nous a permis, dans une ligue avec un faible nombre de licenciés, de pouvoir créer nos pôles espoirs. En plus d'être aidés par le Conseil Régional et aidés via le CNDS, nous avons eu le privilège d'avoir une équipe hyper active pour organiser de grandes manifestations, ce qui nous a permis d'équilibrer notre budget. Aujourd'hui nous ne savons pas ce qui va se passer avec le Conseil Régional, entre autres sur le parcours de performance. Il faut savoir avancer sans avoir toutes les réponses, et il faut que vous sachiez que nous sommes, comme vous, des bénévoles et en ce moment nous essayons de trouver la meilleure solution ; nous vous demandons de la bienveillance et de la confiance afin de nous permettre de continuer à travailler. Si vous ne nous faites plus confiance, vous n'aurez plus personne pour gérer cette grande région.

La parole est laissée à Alain Koubi afin d'expliquer ce qui se passerait en cas de refus des tarifs et du budget.

Alain Koubi : si le budget n'était pas voté, plusieurs solutions existent :

- Retravailler le budget ; mais cela ne semble pas être la bonne voie dans la mesure où le budget semble en adéquation avec les projets
- Mise sous tutelle fédérale, ce qui implique l'impossibilité de faire des licences, sans mise en place de compétitions et sans arbitrage, et cela durant le mois d'août. Cela se gère mais ce n'est pas confortable ni pour les clubs ni pour les personnes de la ligue. C'était un désaveu de la gestion et c'est situation est très difficile pour tous. Je ne pense pas qu'il puisse y avoir une dégradation de la situation et en tout état de cause elle ne viendrait pas de la fédération. La FFHB vise une stabilité de nos équipes nationales ce qui permettra une stabilité financière ; donnez les moyens à vos dirigeants d'avancer. Le niveau d'arbitrage sur la région est très faible par rapport à ce qui est demandé. Certains postes sont plus chers, d'autres moins, mais globalement vous êtes dans la moyenne de ce qui se passe sur le territoire national.

Procès-verbal de l'AG du 24 juin 2017

Aucune question. Vote

Adoption du procès-verbal de l'AG Ordinaire du 24 juin 2017		Adoptée
Date du vote :	25/7/17 20:28	
Votants : 174		Non voté : 14
Voix totales : 946		Taux d'abstention : 9,0%
Voix exprimées : 782		Type de scrutin : Secret
Pour	685 Voix	87,6%
Contre	97 Voix	12,4%
Abstention	85 Voix	

Le PV est adopté.

Les tarifs

Vote :

Adoption des tarifs 2017		Adoptée
Date du vote :	25/7/17 20:30	
Votants : 174		Non voté : 17
Voix totales : 946		Taux d'abstention : 8,5%
Voix exprimées : 777		Type de scrutin : Secret
Pour	509 Voix	65,5%
Contre	268 Voix	34,5%
Abstention	80 Voix	

Les tarifs sont adoptés.

Le budget

La parole est donnée Eric Courtois : il nous a été demandé d'afficher la part fédérale et la part ligue ; cela permet d'afficher la partie pour laquelle la ligue est collectrice, soit 900 000 € (90 000 € par mois seront reversés à la fédération). Pour répondre à la question de Lyon Handball nous nous sommes inscrits dans une démarche d'économie de 40 000 € sur les frais de fonctionnement. Ces chiffres ne seront peut être pas atteints mais nous sommes sur des pistes sérieuses pour tendre vers cet objectif. Nous sommes à la recherche de solutions nous permettant de ne pas toujours solliciter les clubs. Personne ne demandant la parole, le budget est soumis au vote.

Vote :

Adoption du budget prévisionnel 2017		Adoptée
Date du vote :	25/7/17 20:34	
Votants : 174		Non voté : 16
Voix totales : 946		Taux d'abstention : 9,5%
Voix exprimées : 755		Type de scrutin : Secret
Pour	566 Voix	75,0%
Contre	189 Voix	25,0%
Abstention	90 Voix	

Le budget est adopté.

Certains points ne sont pas à voter en AG, mais nous avons souhaité les mettre au vote malgré tout.

Les commissaires aux comptes

A partir de nos critères, un seul cabinet a été retenu ; nous vous demandons d'approuver ce choix. Il s'agit du Cabinet BBM & associés BAKER TILLY (*désigné pour 6 ans*).

Vote :

Adoption de la proposition de commissaire aux comptes		Adoptée
Date du vote :	25/7/17 20:37	
Votants : 174		Non voté : 8
Voix totales : 946		Taux d'abstention : 12,3%
Voix exprimées : 781		Type de scrutin : Secret
Pour	700 Voix	89,6%
Contre	81 Voix	10,4%
Abstention	116 Voix	

Le choix du commissaire aux comptes est adopté.

Prêt de l'établissement de Bron

Les locaux ont été achetés il y a 2 ans ; il était prévu des travaux d'amélioration notamment sur la partie chauffage / climatisation. Avec la fusion, il avait été décidé de retarder ces travaux. Nous vous demandons de bien vouloir valider ce prêt sachant que les travaux ont été effectués.

Eric Courtois précise que les travaux étaient prévus sur les fonds propres de la ligue (chauffage réversible), mais tous les organismes financiers précisent que nous avons raison d'emprunter, le taux étant très bas. Le prêt de la fédération se terminant, celui-ci prendra le relais. Cela permettra aussi de produire un fond de trésorerie par rapport aux 100 000 €. Cette partie des travaux a pris du temps et sur un budget initial de 80 000 €, après avoir refait l'ingénierie, la somme est allée à la baisse.

Pascal Jacquet, précise qu'il faut remettre tout dans le contexte global de l'achat des locaux, et l'aménagement au milieu de la fusion. Les changements d'ingénierie qui ont entraîné une baisse des dépenses ont également entraîné des conditions de travail très dégradées pour les salariés ; il n'était plus possible de continuer ainsi.

L'Assemblée générale extraordinaire, par son vote du 25 juillet 2017, valide l'autorisation d'emprunter auprès de l'établissement bancaire, la Société Générale, la somme de cinquante mille euros (50 000 €) sur 7 ans, à un taux fixe 0,5% sans assurance.

Vote

La proposition d'offre d'emprunt est adoptée à 69.9 % (voir détail ci-dessous)

Adoption de l'offre d'emprunt		Adoptée
Date du vote :	25/7/17 20:39	
Votants : 174		Non voté : 13
Voix totales : 946		Taux d'abstention : 11,3%
Voix exprimées : 772		Type de scrutin : Secret
Pour	540 Voix	69,9%
Contre	232 Voix	30,1%
Abstention	107 Voix	

Prochaine Assemblée Générale

Elle se déroulera le 23 juin 2018, le lieu est à définir

Clôture à 20h45

Alain Ripert remercie les personnes présentes qui ont apporté leur confiance au conseil d'administration. Nous avons bien compris la problématique des clubs et faisons tout notre possible pour répondre aux différentes questions. Nous sommes dans une revisite du Plan de Performance Fédéral et dans une logique de réorganisation des missions des dirigeants, des salariés, et des formations (tous les axes sont déjà en place).

Nous devons aussi revoir les métiers exercés par nos salariés qui parfois ne correspondent plus à la réalité d'aujourd'hui. Nous sommes là aussi pour être les garants du budget mis en place et aussi sur d'autres actions afin de faire de nouvelles activités qui pourront engendrer de nouvelles recettes telles que Carine Morel avait pu vous les présenter lors de l'AG au Puy.

Nous allons bâtir une stratégie nous permettant de construire quelque chose qui nous ressemble le plus possible, avec un coût le plus juste possible en adéquation avec les services attendus, pour les clubs d'aujourd'hui et les clubs de demain.

Nous vous présenterons rapidement l'avancement de nos travaux ; à ce jour l'organisme de formation est reconnu ; il faut accepter que cela prenne du temps.

Alain Jourdan remercie l'assemblée pour avoir adopté le budget 2017, la période étant déjà bien avancée. Etant le référent sur cette ligue, nous travaillerons avec l'équipe en place afin de pouvoir répondre le mieux possible à vos interrogations.

A l'issue de ces votes, Alain Jourdan informe que la FFHB prévoira un système de vote en adéquation avec les différentes possibilités existantes de manière à éviter de multiplier les déplacements : des réflexions sont en cours, notamment avec les moyens informatiques sur certains sujets.

Jean Pierre Defour, Président du comité de la Loire prend la parole : il souhaite profiter de cette réunion pour rappeler les propos tenus ce soir, notamment sur l'aide apportée aux comités et portant sur les salariés, notamment sur la partie développement. Nous aurons besoin de ces aides car nous avons une baisse des subventions, une baisse sans doute du FADTE et nous avons pris la précaution de faire peu évoluer les tarifs. Nous avons des besoins spécifiques, mais nous avons choisi de ne pas les imputer aux clubs afin de ne pas les mettre plus en difficulté, mais nous, les comités risquons d'être en difficulté dans les années à venir, voire dès la saison prochaine. J'appelle la ligue dès aujourd'hui à accompagner nos salariés.

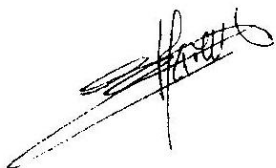
Alain Koubi précise que la FFHB apportera les aides à l'identique cette saison. Quant à la répartition qui en découlera, cela reste à l'initiative du territoire.

Martine Boussuge, en charge des relations avec les comités avec Pascal Jacquet, demandent aux clubs de laisser le temps à l'équipe de mettre en place ce projet.

Bonnes vacances à tous.

Les rapporteurs

La secrétaire Générale Adjointe
Eliane Harent



Le président de la Ligue AURA
Alain Ripert



NUMCLUB	CLUB	Total Voix	clubs présents	quorum
232	TOTAL	1124	174	946
			75,00%	84,16%
			Quorum Présence	représenté par
1601001	AMBERIEU HBC	8		CHATILLON
1601002	BELLEGARDE HANDBALL CLUB	5		FERNEY VOLTAIRE
1601003	BELLEY HBC	5		
1601004	BOURG HANDBALL	6		OYONNNAX
1601005	CHATILLON VAILLANTE HANDBALL	5		AMBERIEU
1601007	FERNEY VOLTAIRE HBC GESSIEN	6		
1601010	MEXIMIEUX HANDBALL	7		
1601012	MONTLUEL RACING CLUB HANDBALL	7		DOMBES
1601013	OYONNAX US HANDBALL	7		BOURG
1601015	DOMBES HANDBALL	4		MONTLUEL
1601020	REVERMONT HANDBALL CLUB	3		
1601021	COTIERE HANDBALL	5	absent	
1601025	TREVOUX SAONE VALLEE HANDBALL	4	absent	
1601027	BRESSE HANDBALL	4	absent	
1601029	RIVES DE L'AIN	3	absent	
1642002	BOEN A L	2	absent	
1642004	CHAZELLES HANDBALL 96	5		
1642006	FIRMINY USA HANDBALL	7		CHAZELLES
1642009	LA RICAMARIE AL	3		FEURS
1642010	ROANNE RIORGES HB	7		
1642013	ST CHAMOND HANDBALL PAYS DU GIER	12		
1642014	ST SAUVEUR EN RUE	3	absent	
1642016	ST ETIENNE ANDREZIEUX HB	4		
1642018	SIGOLENOIS HBC	3	absent	
1642020	VALLEES DU GIER HB	6		
1642023	SORBIERS / TALAUDIERE HANDBALL	3		HEANDAIS
1642030	PELUSSIN HBC PILAT	3		
1642031	ROCHE ST GENEST HBC	6		
1642036	MONTBRISON COS HANDBALL	6		
1642037	FEURS HANDBALL	3		RICAMERIE
1642038	MONTEIL HAND BALL US	7		
1642039	HEANDAIS HBC	3		
1642042	LA TOUR HBC	1	absent	
1642043	HANDBALL LOIRE SEMENE	3	absent	
1642044	RENAISON HB	3	absent	
1642045	ST ETIENNE ANDREZIEUX MASC	6		
1642046	ST PRIEST LOISIR	1	absent	
1642047	CHAMBOEUF	2	absent	
1642048	BONSON	2		CHAZELLE
1642049	ST ETIENNE LOISIRS	1	absent	
1669001	PAYS DE L ARBRESLE HB	7		
1669002	LYON CALUIRE AS	9		
1669003	DECINES CS	4		
1669005	ASUL VAULX EN VELIN	5		
1669006	TASSIN UODL HB	10		
1669007	VENISSIEUX HANDBALL	7		
1669008	VILLEFRANCHE HANDBALL BEAUJOLAIS	5		
1669009	VILLEURBANNE HANDBALL ASSOCIATION	9		
1669012	BEAUJOLAIS VAL DE SAONE HANDBALL	9		
1669013	BRON HANDBALL	8		
1669014	CORBAS HANDBALL CLUB	4		
1669016	CIVRIEUX HANDBALL CLUB	4		
1669017	DRACE HANDBALL AS	4		
1669018	ECHALAS HBC	6		
1669021	ES GENAS AZIEU HANDBALL	7		SAINTPRIEST
1669022	GENAY AS HANDBALL	6		
1669024	LIMAS HANDBALL	5		VILLEFRANCHE
1669031	LYON HBC	6		
1669032	MERMOZ RACING CLUB	6		
1669034	MEYZIEU HANDBALL US	7		
1669035	MIONS AL SECTION HANDBALL	5		CHAPONET
1669036	MARCY L ETOILE HB	5		
1669038	MORNANT HBC	5		
1669042	ST CYR / ST DIDIER HBC	3		
1669043	LYON HANDBALL	5		
1669044	ST FONS CO	5		

Etat des clubs présents et représentés

1669045	ST GENIS LAVAL AL HANDBALL	12		
1669046	ST GEORGES HANDBALL	4		
1669047	ST JULIEN DENICE GLEIZE HB	7		
1669048	ST LAURENT DE CHAMOUSSET HBC	6		
1669049	ST PRIEST HANDBALL	7		
1669050	TARARE CSL HANDBALL	5		
1669051	AMPLEPUIS HBC	4	absent	
1669054	QUINCIEUX MJC	4	absent	
1669055	PAYS VIENNOIS HBC	4		
1669062	CREPIEUX RILLIEUX	3		
1669063	HANDBALL ST MAURICE L'EXIL	6		
1669064	LYON 5 HANDBALL	6	absent	
1669065	VAULX EN VELIN HBC	4	absent	
1669066	SPORTING VILLETTE	4		
1669068	CREMIEU	5		
1669069	CHAPONNAY	3		
1669070	SATHONAY	1	absent	
1007004	AS CHARMES ST GEORGES HB	3		
1007009	GUILHERAND GRANGES ARDECHE HB	5		
1007011	AS LES OLLIERES HB	3		
1007013	LE POUZIN HB 07	6		
1007014	SC PRIVAS HANDBALL	5		
1007015	AS RUOMS VALLON HB	5		
1007019	HB TAIN VION TOURNON	4		
1007022	E. ST ETIENNE AUBENAS	6	absent	
1007023	HANDBALL TEILLOIS	5		
1007024	HB GUILHERAND GRANGES	7		
1007028	HB RHONE EYRIEUX ARDECHE	6		
1007032	HBC ANNONEEN	6		
1007033	ARDECHE MERIDIONALE HB	4	absent	
1007034	HBC SABLONS-SERRIERES	3		
1007035	HANDBALL CLUB LAMASTROIS	4		
1007037	VIVI-HAND	3	absent	
1007038	HANDBALL DU VIVARAIS	2		
1007039	HBC TILLEUL	3		
1007040	SAINT AGREVE	1	absent	
1026002	DROME HB BOURG DE PEAGE	9		
1026005	HBC LORIOLE	7		
1026009	HBC SUZE LA ROUSSE	5		
1026011	FA RAMBERTOISE HB	4	absent	
1026012	ATHLETIC HANDBALL ST VALLIER	5		
1026013	VALENCE HANDBALL	5		
1026015	HB BOURG LES VALENCE	5		VALENCE
1026016	US DIE HANDBALL	2	absent	
1026017	HANDBALL CLUB ROMANAIS	4		
1026019	ATOM SPORT ENT. TRICASTIN HB	8		
1026022	LIVRON HANDBALL	7		
1026024	HB ETOILE/BEAUVALLON	6		
1026028	HBC ST DONAT	5		
1026029	MONTELIMAR/CRUAS HANDBALL	8		
1026030	HANDBALL CLUB CHABEUIL	5		
1026034	AS DIEULEFIT-BOURDEAUX	2	absent	
1026035	HBC SAINT MARCELLOIS	5		
1026036	RHODIA-CLUB HB PAYS R.	6		
1038002	US ST-EGREVE HANDBALL	8		
1038004	ISLE D'ABEAU SPORTS HANDBALL	5		
1038005	US BEAUREPAIRE HANDBALL	5		
1038007	CS BOURGOIN JALLIEU HB	9		
1038008	HBC COTOIS	4		
1038009	HANDBALL CLUB CHIRENS	4		
1038011	HBC COUBLEVIE	3		
1038014	RC DOMENE HB	5		
1038016	AS FONTAINE HANDBALL	6		
1038021	MEYLAN HANDBALL	8		
1038022	ESPOIR MOIRANNAIS HANDBALL	6		

1038024	HANDBALL CLUB PONTOIS	5		
1038026	AC SEYSSINET HANDBALL	7	absent	
1038027	HAND BALL CLUB SILLANS	3		
1038030	AL ST MARTIN LE VINOUX	1		
1038034	AS HB VILLEFONTAINE	5		
1038035	US VIZILLOISE HB	5		
1038036	AL VOIRON HB	9		
1038039	HB PAYS DE ST MARCELLIN	6		
1038040	HAND BIEVRE TERRES FROIDES	5		
1038041	HBC CROLLES	8		
1038043	CS MORESTEL HANDBALL	6		
1038046	HBC THEYS	4	absent	
1038052	GRENOBLE SMH/GUC	7		
1038063	HBC PAYS D'ALLEVARD	4	absent	
1038065	4 MONTAGNES HBC	3		
1038066	ST MARTIN D'URIAGE HB	2		
1073001	HBC AIX EN SAVOIE	9		
1073003	US ALBENS HANDBALL	4		
1073006	HANDBALL CLUB BOURGETAIN	4	absent	
1073011	CA MAURIENNE	3	absent	
1073012	LA MOTTE SERVOLEX HB	6		
1073016	SAINT PIERRE HANDBALL	4		
1073018	CHE YENNE HANDBALL	5		
1073021	CHAMBERY SAVOIE HB	10		
1073023	HBC DU CANTON DE CHAMOIX	4		
1073025	HB ROCHETTOIS	5		
1073030	ASS ALBERTVILLE UGINE	8		
1073031	SAINT GENIX - AOSTE HB	6		
1073032	HBC AIME LA PLAGNE	4		
1073033	VAL DE LEYSSE	8		
1073034	MONTMELI'HAND	4		
1074001	CO DE CRUSEILLES	3		
1074002	CS ANNECY LE VIEUX HB	11		
1074004	EVIAN SPORTS HANDBALL	6		
1074005	THONON HB	6		
1074007	HBC M'HAND-ALLAZ	3		
1074008	ANNEMASSE HANDBALL	5		
1074015	HBC SALLANCHES	7		
1074016	HBC PAYS ROCHOIS	7		
1074017	HBC LA FILLIERE	8		
1074018	ANNECY HANDBALL	8		
1074020	HBC DE RUMILLY	6		
1074032	HANDBALL CLUB DU GENEVOIS	3		
1074033	CHAMONIX HANDBALL CLUB	3	absent	
1074035	POISY HAND BALL	4	absent	
1074036	ARVE GIFFRE HB	10		
0303001	ETOILE DES SPORTS MONTLUCON handball	5		
0303004	CLUB SPORTIF COSNOIS	3		HURIELOIS
0303010	BLANZAT SPORT MONTLUCON	5		MONTLUCON
0303011	HANDBALL VARENNES ST-POURCAIN	4		
0303012	VICHY VAL D'ALLIER HANDBALL	5		
0303013	HB LE DONJON JALIGNY	1	absent	
0303014	HAND BALL YZEURE	6		GANNATOIS
0303015	AMICALE SPORTIVE MONTMAROULT SECTIO	3		VICHY
0303018	HANDBALL CLUB GANNATOIS	5		
0303021	HANDBALL CLUB DE BELLENAVES	3		
0303023	HAND COMBRILLE	2	absent	
0303024	HB HURIELOIS	2		
0315001	HANDBALL CLUB DES VOLCANS	5		MOIRANS
0315003	HANDBALL CLUB MAURIACOIS	4	absent	
0315006	HANDBALL CLUB MAURS	3	absent	
0315007	HBC MURAT	3		
0315009	HAND SAINT MAMET CERE et RANCE	5	absent	
0315018	SAINT-FLOUR HANDBALL	8		
0315020	NRJ	4	absent	
0315024	HBC LAROQUEBROU	2	absent	
0315027	MONTALVY HBC	1	absent	
0315028	HANDBALL CHAUDES AIGUES	1	absent	
0315029	ES PIERREFORTAISE	2	absent	
0343003	HANDBALL CLUB LE MONASTIER MEZENC	4	absent	

Etat des clubs présents et représentés

0343004	HBC BRIVADOIS	5	absent	
0343006	HBC ST-PAL EN CHALENCON	2	absent	
0343007	HBC LANGEAC	5		SAINT FLOUR
0343017	US LANDOS	3		
0343019	HBC LOUDES	5		VILLARS DE LANS
0343021	HBC ST JULIEN CHAPTEUIL	3	absent	
0343032	HBC LANGOGNE LAFAYETTE	4		LANDOS
343038	HAND ST DIDIER	1	absent	
0343039	HBC SAUGUES	4		LE PUY EN VELAY
0343044	HBC CRAPONNE	2	absent	
0343045	ES BEAUX YSSINGEAUX HANDBALL	5	absent	
0343047	EMBLAVEZ	1	absent	
343051	HBC DES PORTES D'AUVERGNE	0	absent	
0343052	SAINT GERMAIN BLAVOZY HAND BALL	6	absent	
0343054	HANDBALL OLYMPIQUE LE PUY CHADRAC	6		
0363001	STADE CLERMONTOIS HANDBALL	6		CLERMONT CO
0363002	US ISSOIRE HANDBALL	6		
0363008	HB CHAMALIERES	5		
0363011	HBC RIOMOIS	7		
0363017	AL AUBIERE HANDBALL	5	absent	
0363018	HANDBALL CLUB COURNON D'AUVERGNE	8		
0363020	HBC ORCINOIS	3		CHAMALIERES
0363021	AS ROMAGNATOISE HB	4	absent	
0363026	HANDBALL CEYRAT PERIGNAT	6		LORIOLE
0363027	LIVRADOIS FOREZ HBC	3	absent	
0363030	MANZAT COMMUNAUTE HAND	2	absent	
0363031	CHATEL HANDBALL CLUB	4		RIOMS
0363032	CS PUY GUILLAUME HANDBALL	2	absent	
0363035	HANDBALL CLUB AMBERTOIS	3	absent	
0363039	AMICALE CHAMPANELLOISE HBC	3		GRENOBLE
0363041	CLERMONT CO HANDBALL	1		